

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

23 janvier 2023 à 17 h 30

Salle du conseil d'arrondissement (402), 500, rue du Pont

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport sur l'exercice de la délégation de pouvoirs par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - Décembre 2022
 - 4.2 Tableau des virements budgétaires effectués par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - Décembre 2022
 - 4.3 Liste des dépenses autorisées - Décembre 2022
 - 4.4 Rapport de consultation publique relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11036Mc aux fins de sa concordance au programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire, R.C.A.1V.Q. 477 (530, Grande Allée Est) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district de Cap-aux-Diamants*
 - 4.5 Rapport de demande d'opinion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11036Mc aux fins de sa concordance au programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire, R.C.A.1V.Q. 477 (530, Grande Allée Est) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district de Cap-aux-Diamants*
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de modification sur la partie du territoire formée des lots numéros 1 571 612, 1 571 672 et 6 335 017 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 468 (481, rue des Chênes Est) Quartier de Lairet, District de Maizerets-Lairet - GT2022-598*
 - 7.1.2 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 2291 à 2297, avenue Champfleury et 1770 à 1776, 23e Rue, lot 1 317 080, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet, Arrondissement de La Cité-Limoilou - GT2022-609
 - 7.1.3 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 2399, avenue Champfleury, lot 1 316 979, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet, Arrondissement de La Cité-Limoilou - GT2022-610
 - 7.2 Circulation et stationnement

- 7.2.1 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 2295, avenue Champfleury - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Maizerets-Lairet - TM2022-325
- 7.2.2 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 781, rue Napoléon - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2022-355
- 7.2.3 Ordonnances numéros O-1065, O-1066, O-1067, O-1068, O-1069, O-1071 et O-1072 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation et le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Marguerite-Bourgeoys, le boulevard de l'Entente, la rue Barrin, la rue Frontenac et la rue Marie-Rollet - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Montcalm-Saint-Sacrement - TM2022-327
- 7.2.4 Ordonnance numéro O-1073 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Simon-Napoléon-Parent - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur. - TM2022-339
- 7.2.5 Ordonnance numéro O-1079 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Arago Ouest - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2022-356
- 7.2.6 Ordonnance numéro O-1080 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à plusieurs rues - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Cap-aux-Diamants. - TM2022-357
- 7.2.7 Ordonnance numéro O-1081 concernant une modification aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Saint-Bonaventure - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2022-359

7.3 Autre

- 7.3.1 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *Société historique de Québec* relativement à une aide au loyer pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024 - CU2022-107

8. Réglementation

a) Avis de motion et projets de règlement

- a)1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 571 612, 1 571 672 et 6 335 017 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 467 (481, rue des Chênes Est) Quartier de Lairet, District de Maizerets-Lairet - GT2022-598
- a)2 Avis de motion relatif au projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 571 612, 1 571 672 et 6 335 017 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 467 (481, rue des Chênes Est) Quartier de Lairet, District de Maizerets-Lairet - GT2022-598

b) Adoption des règlements

- b)1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11036Mc aux fins de sa concordance au programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire*, R.C.A.1V.Q. 477 (530, Grande Allée Est) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district de Cap-aux-Diamants - GT2022-552
- b)2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la nouvelle zone 15082Ra*, R.C.A.1V.Q. 461 (lot 5 341 151, rue de l'Aqueduc) quartier de Saint-Sauveur, district de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2022-572
- b)3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 303 469 du cadastre du Québec*, R.C.A1V.Q. 473 (175, rue Saint-Jean) quartier de Saint-Jean-Baptiste, district du Cap-aux-Diamants - GT2022-579

9. Deuxième période de questions des citoyens

10. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

11. Clôture

Assistante-greffière
d'arrondissement

Cindy Rousseau

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement une carte donnant deux droits de passage en autobus.